



Construire notre avenir ensemble

Quelle redite, me direz-vous ! Et pourtant, chaque jour, je constate la distance qui nous sépare de cette vision.

Les stigmates des périodes de tensions, voire de conflits internes, sont toujours présents. Trop souvent, l'autre est diabolisé, surtout s'il travaille dans un autre site de l'HNE. La capacité à se projeter dans un futur commun fait encore cruellement défaut chez un trop grand nombre.

Ceux-ci s'engouffrent alors dans de vaines explications : la confiance a été trahie, la direction ne nous donne pas une ligne directrice à laquelle nous pouvons croire, le conseil d'administration n'est pas capable d'élaborer une stratégie porteuse et enthousiasmante ou encore les autorités politiques tergiversent et finissent par ne rien décider.

Il y a probablement un peu de vrai dans toutes ces affirmations. Et c'est souvent le cas au cours de périodes de transition où chacun attend que l'autre fasse le premier pas.

Avant de savoir si le plan stratégique est suffisamment ambitieux et s'il rencontrera l'adhésion des collaboratrices et collaborateurs de l'HNE et avant même sa communication, il est condamné par la presse locale. Le sera-t-il également par le monde politique ? C'est possible. Dans un tel contexte où chaque tentative de sortir de l'ornière est refoulée avec force, comment avancer, comment construire des projets en commun ? Comment dépasser les frustrations ? Comment ne pas céder à la critique facile des actions et décisions de l'autre, surtout lorsque celui-ci n'est pas « de son bord » ?

Je n'ai pas de solution toute faite, ni de remède miracle. Le traitement de choc efficace n'existe probablement pas, même si le besoin est devenu urgent. Cependant, un constat saute aux yeux : le dialogue n'existe pas. Certes, nous communiquons tous les jours, nous nous transmettons des messages électroniques, jusqu'à saturation. Peut-on seulement parler ensemble, se mettre autour d'une table, autrement dit dialoguer et essayer de mieux se comprendre ?

Alors peut-être...

Laurent Christe, directeur général

Comptes 2010 une fausse bonne nouvelle

Les comptes 2010 de l'Hôpital neuchâtelois bouclent sur un bénéfice de 2.2 millions de francs. Ce résultat est faussement positif puisque sans l'intervention de l'Etat au moment du bouclage des comptes, par l'abandon d'une créance de 4.9 millions de francs, notre résultat aurait été largement déficitaire.

Certes, en regard du budget 2010 validé par notre conseil d'administration, le résultat d'exploitation est meilleur que prévu puisqu'il atteint un déficit de 1.25 million, contre 2.5 millions au budget, pour un total des charges de près de 310 millions de francs.

Les charges de personnel ont notamment été moins élevées que prévu, principalement en raison du passage à Prévoyance.ne, début 2010. En effet, les augmentations de salaire n'ont pas donné lieu aux habituelles cotisations de rappel pour cette année de transition. Il s'agit hélas d'un phénomène qui ne constitue pas une économie à moyen et long terme.

Les charges des biens et services ont été conformes au budget, celles des investissements (amortissements et intérêts) légèrement en-dessous, alors que les charges des hospitalisations hors canton - plus de 21 millions de francs - et notre contribution à l'Hôpital de La Providence - environ 16 millions de francs - ont été légèrement supérieures au budget.

Les recettes de l'activité hospitalière ont également été conformes au budget, mais présentent un visage légèrement différent de celui qui était prévu; les recettes d'hospitalisation sont en diminution par rapport au budget de près de 1.4 million de francs, conformément à l'évolution de l'activité dans ce domaine, alors que le virage ambulatoire semble s'amorcer puisque les recettes ambulatoires sont supérieures d'un montant du même ordre par rapport au budget.

Ce résultat trompeur, mais somme toute positif, nous permet de constituer une petite réserve en prévision du résultat de l'exercice en cours qui, lui, est fortement déficitaire, puisque notre budget accuse un excédent de charges de plus de 4 millions de francs. Le plan d'économies exigé par l'Etat dans la foulée de notre plan stratégique vient d'être validé par le conseil d'administration et remis à l'Etat. Autant dire qu'il ne portera que des fruits modestes cette année et que nous devons compter sur nos maigres réserves pour éponger notre déficit prévisible cette année.

Olivier Linder, directeur des finances

ADPS (administration du personnel sur site) déménagements et changements d'horaires

Site du Locle

Dès le 5 juillet 2011, le bureau ADPS sera ouvert le mardi après-midi de 13h30 à 16h00.

Site de La Chaux-de-Fonds

Dès le 5 juillet 2011, le bureau ADPS sera transféré dans le local n° 4.282 au 4^e étage. Ses horaires d'ouverture seront modifiés :

- Lundi et Jeudi 7h30 – 11h30 et 13h00 – 16h00
- Mardi, Mercredi et Vendredi 7h30 – 11h30

Site de Poralès

Dès le 28 juin 2011, le bureau ADPS sera transféré du local 1522 au local no 1514 au 1^{er} étage du bâtiment 1811.

3^e jour pour le camion PET-CT

L'unité mobile PET-CT, qui stationne régulièrement depuis mai 2008 à La Chaux-de-Fonds, est désormais trois jours par semaine à disposition des patients neuchâtelois. Davantage de disponibilité et de possibilités d'examens pour une technologie de pointe dont les indications vont croissant.

Grâce à un partenariat développé avec les HUG, nous disposons depuis mai 2008 d'une unité mobile d'imagerie PET-CT, installée à bord d'un camion, qui évite aux patients neuchâtelois un déplacement hors canton pour les investigations au scanner PET-CT. De un jour par semaine, puis deux depuis avril 2010, le stationnement du camion à La Chaux-de-Fonds est passé à trois jours par semaine en mai 2011. Cette troisième journée permet d'augmenter significativement le nombre de patients investigués, qui passe à 12 par semaine, et de réduire la liste d'attente grâce aux quelque 146 plages annuelles supplémentaires offertes. Elle est envisagée comme une solution de développement d'activité à court terme, puisqu'à moyen et long terme l'acquisition d'un PET-CT fixe à La Chaux-de-Fonds est examinée.

Depuis 2008, 694 examens PET-CT ont été réalisés au total dans le camion. Leur nombre croît d'année en année de manière importante (113 examens en 2008, 139 en 2009, 246 en 2010, soit +77%, et 196 entre janvier et mi-juin 2011, soit une croissance annuelle attendue supplémentaire de l'ordre de 70%).

Apparue dans les années 1990, la tomographie par émission de positons (TEP), plus connue sous son appellation anglaise de PET-scan, permet de visualiser le métabolisme glucosé des organes et des tissus. Le principe est d'injecter dans une veine du patient des molécules dont on souhaite suivre le cheminement à travers certains organes et sur lesquelles est attaché un atome radioactif (inoffensif pour le patient) émetteur de positons. Des détecteurs, placés autour du patient, sont capables de détecter l'activité émise par les molécules radioactives et de suivre leur évolution dans le corps humain. On peut ainsi reconstruire en trois dimensions les endroits, tissus et organes, où se concentre la molécule. En combinant l'exploration anatomique et fonctionnelle du corps humain, l'examen PET-CT est devenu l'imagerie de première intention dans la détection et le suivi d'un grand nombre de cancers. Elle détecte les tumeurs et les métastases par la fixation d'une molécule de sucre, marquée par un émetteur de positons au niveau des cellules tumorales. Dans un avenir proche, le dépistage précoce de souffrances neurologiques, comme la maladie d'Alzheimer par le PET-CT jouera un rôle de plus en plus important. De même, il permet le repérage d'un cœur qui souffre d'une hibernation, d'un muscle en apparence endommagé mais dont le métabolisme est conservé et qui mérite donc une revascularisation.

Au gain de précision s'ajoutent un gain de temps et, pour le patient, un confort appréciable.

Nous sommes heureux d'accroître notre offre en la matière à la population neuchâteloise, en complément aux autres prestations de notre service de médecine nucléaire, à la tête duquel le Dr Michael Wissmeyer a été nommé en octobre 2010, et qui dispose notamment du seul laboratoire d'isotopes de catégorie B certifié « GMP » (good manufacturing practice) en hôpital non universitaire à l'échelle suisse répondant aux nouvelles guidelines européennes qui entreront en vigueur en 2012.

La fête du personnel de l'HNE aura lieu le

9 septembre 2011

Inscrivez-vous sans attendre,
vous trouverez le bulletin d'inscription dans votre enveloppe salaire.

Chaussures de sécurité de nouvelles prescriptions

Les chaussures de sécurité font désormais l'objet d'une annexe à la directive relative à la tenue professionnelle.

Elle prévoit que certaines catégories de professionnels, comme le SMUR, les magasiniers, les cuisiniers qui participent au déchargement et au rangement des marchandises, les agents de maintenance et certains collaborateurs des services généraux doivent porter des chaussures de sécurité adaptées pour protéger leurs pieds en cas de choc. Les prescriptions sont disponibles dans le détail sur Intranet.



Nous vous en parlons le mois dernier, il est désormais sous presse : HNE mag', le magazine de l'HNE, qui met sous éclairage vos compétences, conçu comme un trait d'union, entre nous, avec nos partenaires et la population neuchâteloise.

Le bulletin H.com est un vecteur de communication à visée interne. Factuel, et il est vrai un peu austère, il n'est pas adéquat pour développer des sujets. Au surplus, même si, par souci de transparence, il est accessible sur notre site Internet, sa vocation n'est pas de communiquer vers l'extérieur.

C'est pourquoi, la direction générale et le conseil d'administration ont choisi de compléter l'éventail de nos outils de communication en créant un magazine, qui nous permet d'aborder des thématiques plus fouillées, de manière transversale entre nos sites.

Ce magazine sera mis à votre disposition et à celle du public dans les halls d'entrée et dans les salles d'attente. Un bulletin, à l'intérieur du magazine, vous permettra de vous y abonner gratuitement et de le recevoir à votre domicile si vous le souhaitez.

Il sera envoyé également à tous nos partenaires du réseau de soins, à tous les cabinets médicaux du canton et aux représentants des autorités politiques.

Si un article vous fait réagir, si vous avez une information qui peut intéresser les lecteurs ou que vous aimeriez que la rédaction traite d'un sujet particulier, n'hésitez pas à en faire part à Muriel Desaulles, secrétaire générale, responsable de la rédaction, au **72 405** ou à l'adresse hne.mag@ne.ch.